

Image not found or type unknown



## rupture conventionnelle de contrat

Par **mouniou**, le **14/04/2011** à **20:34**

Suite a une demande de congés sans solde,ma direction l'a refusée.

elle me propose une rupture conventionnelle de contraaat.

A quels droits je peux prétendre suite a celle ci.

De plus j'ai peut etre l'occasion de retravailler, mais ect ce que mon droit au chômage risque de m'ettre supprimé.

merci de me répondre rapidement car j'ai rendez vous avec ma direction la semaine prochaine.

Je vous en remercie par avance

Par **P.M.**, le **14/04/2011** à **21:24**

Bonjour,

Je vous propose [ce dossier](#)